Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260605-DEL2050626AFFRS-DE

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 juin 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-représentés : 15
Votants : 13 aux CFU délib 1 et 15 pour autres

Le cinq juin de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Madame Edwige LEPOT (arrivée à 19h40) Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame Marine KERDREUX, Monsieur Laurent Le LAY, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle,

Procurations : Monsieur Jean-Marie PRÉ a donné procuration à Madame Marine KERDREUX, Monsieur Bruno BONSIGNE a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Madame Virginie GOARDON a donné procuration à Monsieur Philippe Le JEUNE, Madame Brigitte NICOLAS a donné procuration à Monsieur Joël HÉNARD

***Date de* convocation :**
22 mai 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent LE LAY

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

-Comptes Financiers uniques 2025 –adoption pour la Commune et l'ALSH
- Affectation des résultats de l'exercice 2025 (COMMUNE ET ALSH)
-Parking : pose de 6 coffrets inviolables, mise en service de 2 caméras : 1 dans la descente de Ti lokorn et l'autre dans l'aire de camping car de jour – enfouissement de câbles –autorisation de signature du devis proposé
-Nouveau contrat pour création de site internet et maintenance –autorisation de signature
-Représentants de la Commune auprès des « Plus beaux villages de France » -proposition d'un troisième suppléant.
-SDEF –proposition de pose de 2 mâts solaires route du Moellien-autorisation de signature de la convention
-Projet de travaux de sécurité routière- devis SDEF et demande de subventions auprès du département (produit des amendes de police)
- Décisions modificatives au budget communal
-Dossier Marcel FEREC –demande autorisation d'empierrement et enrobé à ses frais–avis du conseil à solliciter
-Autorisation de travaux provisoires accès propriété Le Grand –remise en état aux frais du pétitionnaire après avoir acté situation avant-après en concertation –convention éventuelle à signer
-entrée au Musée pendant son ouverture-instauration d'une gratuité pour une personne au regard de l'acquittement de l'entrée au parking
- Questions diverses –aménagement sommaire de l'aire parking handicapé au Parking St germain et au parking des bruyères-Heures éclairage public.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260605-DEL2050626AFFRS-DE

2–2026-0506-2-AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 (commune et Alsh) SOUS RÉSERVE ADOPTION DES CFU

*COMMUNE
Rappel résultats
Résultats :

Section de fonctionnement		
A	Dépenses	978 309.15
B	Recettes	1 603 662.96
C	**Excédent de l'exercice : B-A**	**625 353.81**
D	Résultat reporté (exercice n-1)	331 482.85
E	**Excédent à affecter**	**956 836.66**

Section d'investissement		
F	Dépenses de l'exercice	1 125 685.64
G	Recettes de l'exercice	701 353.13
H	**Déficit de l'exercice : G-F**	**-424 332.51**
K	Report déficit 001 (n-1)	-596.23
L	**Restes à réaliser dépenses**	**-680 690.36**
M	**Restes à réaliser recettes**	**438 147.40**
M	**Besoin de financement**	**-667 471.70**

Le compte Financier unique « Commune » présente un excédent de fonctionnement de **956 836.66** €. Il est proposé d'affecter la somme de **667 471.70 €** à la section d'investissement au compte 1068- réserves. Cette somme correspond en partie au besoin de financement de l'investissement. Le solde, soit 289 364.96 € serait reporté en excédents de fonctionnement au compte 002.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement de la commune :

Compte 1068 : 667 471.70 €

Compte 002 : 289 364.96 € (Excédent de fonctionnement reporté)

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Affectation résultat 2025 commune	**15**	**0**	**0**

*ALSH
Rappels résultats

Section de fonctionnement		
A	Dépenses	106 092.90
B	Recettes	107986.02
C	**Excédent de l'exercice : B-A**	**1 893.12**
D	Résultat reporté de l'exercice	**18 334.83**
E	**Excédent à affecter**	**20 227.95**

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260605-DEL2050626AFFRS-DE

Le compte Financier unique de l'exercice 2025 présente un excédent de fonctionnement de **20 227 95** €.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement de l'ALSH

-Compte 002 : report de **20 227.95 €** (Excédent de fonctionnement reporté)

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Affectation résultat 2025 du budget ALSH	**15**	**0**	**0**

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Thierry CAUBET

